

# Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 92

DE LYON

Vendredi 1<sup>er</sup> Avril 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1<sup>er</sup> & 15 DE CHAQUE MOIS

LES ANNONCES sont reçues à LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Industrielle, Commerciale, 52, Rue de la République. A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella  
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent le N°

ABONNEMENTS... Lyon et département limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr. Autres départements... 6 fr. 12 fr. 24 fr. Etranger (Union Postale)... 9 fr. 18 fr. 36 fr.

## AVIS

A dater d'aujourd'hui, M. René Jossier quitte la direction administrative du *Rappel Républicain* qu'il avait assumée, lors de la constitution de notre société, et exercée depuis à titre gracieux.

Conformément à l'article 34 de nos statuts, M. René Jossier demeure, conjointement avec MM. Paul Ardouin et D. Gurnaud, directeur politique du *Rappel Républicain*.

## FAITS DU JOUR

Le résultat des interpellations sur la marine est vivement commenté. Les journaux se montrent très durs pour M. Doumer.

On annonce que M. Pelletan a décliné de sacrifier à ses rancunes les amiraux Bienaimé et Ravel.

La Chambre et le Sénat ont voté un crédit de un million pour les instruits de la Réunion.

La Chambre a discuté et voté la loi d'amnistie. Par 331 voix contre 214 elle a rejeté l'amnistie pour les proscrits.

Le Sénat s'est ajourné au 24 mai.

On s'attend à des opérations imminentes sur le Yalou. Le général Kouroupatkine prend de sévères mesures de précautions.

Les grèves du Nord prennent une tournure inquiétante. Plusieurs incidents se sont produits.

## Une Courageuse Harangue

Lettre ouverte à M. Gauthier, de Clagny, député.

Monsieur, Vous avez prononcé hier, à la tribune, des paroles vraiment éloquentes. Elles font songer à une époque où l'éloquence parlementaire brillait, chez nous, d'un éclat singulier, bien disparu, hélas ! encore que plusieurs de vos collègues se flattent d'en avoir maintenu la tradition. Mais lequel de leur discours porte l'empreinte de la véritable éloquence parlementaire que je qualifierais volontiers : le don de dire, à la minute précise où elle est attendue, la parole, la formule saisissante qui explique et résume un débat, éclaircit et définit une situation, écrase l'adversaire sous le poids d'un argument décisif, entraîne l'adhésion unanime et passionnée de tout un parti.

Vous avez, vous, monsieur, ce don éminent.

Déjà, il y a quelques semaines, nous vous avons vu monter à la tribune, avec ce courage et cet à propos qui sont dans votre caractère, pour revenir, au profit de l'opposition, le libre usage du droit d'interpellation, dont vos adversaires prétendaient régler arbitrairement l'exercice. Votre clair bon sens, votre appel à l'énergie trop souvent défaillante de vos amis, vos menaces hautaines de représailles à l'adresse de la majorité, si elle n'admettait pas sur le champ vos revendications, tout concourut à gagner à votre thèse l'unanimité de la Chambre.

Hier il s'agissait d'un autre débat,

mais son caractère était tout aussi grave et son issue importait à l'avenir de la République et du pays. Notre marine est-elle à la hauteur des nécessités qui peuvent surgir d'un instant à l'autre ? La question est ancienne déjà. L'opposition la pose et la résoud par la négative, depuis que M. Pelletan est ministre. Et voici qu'au premier coup de canon qui éclate sur la mer jaune, l'inquiétude gagne les bancs de la gauche. M. Lockroy donne le signal d'une vive campagne contre l'ineurie de son collègue. M. Chaumet et M. de Lanessan font chorus. M. Doumer entre dans le concert et y jette une note particulièrement aiguë. Le débat passionne l'opinion publique. Le *Figaro* publie des révélations singulièrement accablantes. M. Lockroy parle d'interpellation, on le chambre, il hésite et recule. M. Firmin Faure, lui, n'hésite pas et dénonce en même temps, à la tribune, et le coupable administration de M. Pelletan et l'inefficace lâcheté de ses détracteurs. La Chambre s'en remet à la commission du budget du soin de blanchir ou de noircir le ministre de son cœur. M. Doumer est président de la commission. Le débat est porté devant elle et devant lui. Les intéressés, les renseignements, les accusateurs parlent. M. Etienne, vice-président de la Chambre, les appuie et sa déposition achève de compromettre la cause du ministre incapable. Jamais, il faut bien le dire, jamais on ne vit plus notoire unanimité.

La présence du député des Bouches-du-Rhône au ministère de la marine est couramment qualifiée de « péril national ». En vérité, — vous l'avez cru, monsieur, à certaines heures, dans la confiance naïve de votre patriotisme — M. Pelletan était un homme à la mer.

Soudain, tout change et vos espoirs s'écrasent. La Commission du budget hésite à se prononcer. Comme la Chambre, elle se lave les mains des responsabilités dont elle venait d'accepter la charge ; elle prend prétexte du refus du ministre de lui communiquer certains dossiers décisifs, pour l'envoyer devant la Chambre. A tout prix, M. Combes veut éviter ce nouveau débat. Mais ses artifices sont grossiers, sa tactique percée à jour. Il est mis en demeure, et voici que tout à coup il s'incline avec une sérénité souriante. Oui, M. Pelletan comparait devant ses pairs, mais tout danger semble avoir disparu. Les groupes de gauche, gardiens vigilants de la République et juges souverains de ses destinées, se sont réunis. Ils sont quatre, d'ordinaire ; dans leur empressement à sauver le ministre, ils se sont trouvés cinq. Un ordre du jour est rédigé, revêtu de la signature des cinq présidents : MM. Maujan, Sarrien, Thomson, Etienne et Jaurs. Cet ordre du jour implique confiance au gouvernement et demande une enquête extra-parlementaire sur la situation de la marine depuis 40 ans. La farce est bonne. M. Pelletan enquéte, fait enquéter ses prédécesseurs, et comme l'enquête est extra-parlementaire, ce sont ses chefs de service et ses fidèles matelots qui le jugeront.

Vous n'avez pas été surpris, monsieur, qu'un échange de vues entre les délégués des groupes de gauches ait abouti à une aussi grotesque conclusion. Mais la signature de M. Etienne, un des accusateurs du ministre devant la commission du budget, a commencé de vous éclairer sur « les marchandages et les intrigues » qui se préparaient

et que vous avez si vigoureusement dénoncés.

L'heure est venue de la grande bataille parlementaire. Vous voyez monter, tour à tour, à la tribune, MM. Chaumet, Lockroy, Doumer. Leurs discours semblent sincères ; ils sont bien ce que le public attendait : d'énergiques et de vigoureux réquisitoires. La gauche, l'extrême-gauche surtout les couvrent de leurs clameurs. Loin de se laisser intimider, les orateurs résistent ; ils portent courageusement la responsabilité d'une opinion hautement avouée.

M. Pelletan se défend — mal. M. Combes intervient, il accepte l'ordre du jour Maujan et pose la question de confiance. C'est la minute précise où la lâcheté, la peur, l'hypocrisie reprennent leurs droits. Ou bien, c'est la comédie, habilement dissimulée, qui se dessine et qui s'accuse. M. Doumer, satisfait des explications du président du Conseil, déclare se rallier à l'enquête. C'est la dérouté, la dislocation, la débâcle. M. Lockroy n'est plus là ; M. de Lanessan n'a pas osé paraître ; M. Etienne a déjà trahi. Des tonbeurs de M. Pelletan, il reste plus que ce pauvre M. Chaumet... lui seul. Et ce n'est vraiment pas assez. Un premier scrutin caractéristique avec éclat l'état d'âme de la majorité. La priorité en faveur de l'ordre du jour Maujan est votée par 318 voix contre 238.

C'est à ce moment, monsieur, que votre rare audace et votre admirable présence d'esprit vous ont porté à la tribune. Vous y êtes apparu, calme en apparence, profondément indigné au fond de vous-même, tel un *Deus ex machina* dont les sentences vont brusquer le dénoûment et lui donner sa signification véritable. En quelques phrases, cinglantes comme des coups de fouet, en trois coups de pinceau, fermes et hardis, vous avez reconstitué le drame saillant qui venait de se jouer devant votre silence attentif et l'émotion grandissante de la minorité.

Vous avez dénoncé avec l'accent superbe d'une indignation qui ne se contentait plus, le pacte mystérieux en vertu duquel les critiques les plus violentes, les griefs les plus accablants se sont évanouis au moment du vote. Vous vous êtes demandé quelle baguette impérieuse avait pu soudain renverser les convictions les plus solidement assises et faire du bouc émissaire de la majorité la victime innocente et réhabilitée des calomnies cléricales. Comme les fanatiques du ministère hurlaient sous le fouet vengeur de vos apostrophes, vous leur avez décoché hardiment ce trait : « Je sais qu'il n'y a pas 400 députés dans cette Chambre qui aient vraiment confiance dans le ministre de la marine. »

Et pour n'oublier personne dans votre distribution éloquentes des responsabilités vous avez précisé celles du président du Conseil qui « s'il allégeait le cabinet du concours de M. Pelletan ne serait pas de force à réprimer l'élément qui ensanglanterait nos ports » livrés à la toute puissante oligarchie des syndicats.

Sous le vent de votre parole il montait dans l'atmosphère du Palais-Bourbon une double tempête : à gauche, des clameurs, à droite des acclamations. Vous dominiez, en souriant, ces tumultes que soulevait votre verbe et qui s'arrêtaient à vos pieds comme une poussière éclatante d'homages. Et fixant, d'un dernier regard, vos

adversaires debout déjà pour vous frapper, vous leur avez jeté cette parole qui les marquera au front d'un stigmate ineffaçable :

« C'est à se demander par quelle solidarité de crimes vous êtes unis. » Il y avait longtemps, monsieur, que de pareils accents n'avaient pas retenti à la tribune française. Nous les saluons d'autant plus volontiers qu'ils se sont trouvés sur les lèvres du président du groupe républicain nationaliste et qu'ils accusent la place prépondérante que prend dans le concert des fractions opposantes un groupe auquel nous rattâchons nos aspirations, notre passé, nos doctrines et notre jeunesse. Il nous grandissent, en même temps que vous ; votre renommée fait la nôtre, puisque la nôtre n'existe encore qu'en puissance et dans les probabilités mystérieuses de l'avenir. Ce qui nous frappe dans votre personnalité qui s'affirme de plus en plus comme une personnalité de premier ordre, c'est votre égal souci de défendre le patrimoine national contre ceux qui ne travaillent qu'à l'amoinir et de revendiquer hautement au profit du peuple toute amélioration légitime de sa condition matérielle. Républicains sincères, nous ne séparons pas la cause de la France de celle de la démocratie. Et nous nous élevons, avec vous, contre cette doctrine sacrilège que le bonheur du peuple n'est pas forcément le corollaire de la paix publique et de la prospérité de la nation.

Le pacte que vous avez dénoncé ne procède pas d'une doctrine différente ; il s'est conclu à l'ombre des Loges ou dans l'atmosphère irritante des réunions publiques. Il est l'œuvre morale d'une coterie qui ne s'élève sur le marchepied lucratif des fonctions publiques qu'à la faveur des divisions qu'elle sème et des haines qu'elle engendre. Anticléricalisme, anarchie : voici les deux termes de son programme. Il durera ce qui vivra le ministère Combes... et vous êtes, monsieur, de ceux dont l'éloquence vengera l'accule, qu'il le veuille ou non, à la culbute définitive... et au châtiement.

D. GURNAUD.

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là !

Avant la fin de la séance, voyant que la partie était perdue, M. Doumer ralliait prudemment les troupes ministérielles et adhérait à l'ordre du jour Maujan-Thomson !

L'amour de la Patrie, pour ces blocards interminables, se confond avec l'amour du portefeuille. Ils sont antiministériels parcequ'ils veulent redevenir ministres ; ils crient fort dans les couloirs, mais en séance, ils perdent leur morgue, obéissent au signal de détresse du f... Brisson et condamnent eux-mêmes leurs intrigues.

Doumer, ou de Lanessan, ou Etienne, ou Pelletan, ou Combes, c'est blanc bonnet et bonnet blanc. Tous fumistes ? Ils se f... chent de la Patrie comme de leur première culotte. — CAMILLE DIJOU.

## INFORMATIONS

Paris, 31 mars.

LA SUCCESSION DE M. COGORAN. — On assure que dans le prochain Conseil des ministres, M. Delesclapart se soumettra à la signature du président de la République un décret nommant le successeur de M. Cogoran à la direction politique de son ministère. Les candidatures sont trois : M. de Lanessan, M. Doumer, M. Combes. Les noms qui semblent à cette heure réunir le plus de chances sont ceux de MM. Louis, directeur des affaires commerciales et des consulats ; Dumaine, chargé de la sous-direction du Nord de l'Extrême-Orient et des Amériques, et Henry, envoyé extraordinaire, ministre plénipotentiaire à Bucharest.

M. LOUBET ET LE « SALVAGE-CORPS ». — M. Loubet a visité ce matin la caserne des pompiers du 43<sup>e</sup> arrondissement, rue Carpeaux.

LE GÉNÉRAL ANDRÉ. — Le général André, rétabli, assistera lundi, à Vichy, à l'inauguration de la statue de la République. Il se rendra à Vichy de Dijon, où il va partir demain pour passer les vacances de Pâques.

LA DIRECTION DU « RADICAL ». — M. Maujan part, à partir d'aujourd'hui, la direction du *Radical*. Dans une courte note que publie ce journal, le nouveau directeur déclare que la rédaction et la politique du *Radical* resteront les mêmes.

UNE ENTENTE FRANCO-ANGLO-RUSSE

Paris, 31 mars.

On mande de Saint-Petersbourg que le journal *les Novosti* publie un nouvel article dans lequel il continue à se montrer favorable à une entente franco-anglo-russe.

D'autre part, on mande de Rome que le *Popolo romano* publie sous le titre : « Angleterre et France », un article très remarquable dans le monde politique. Il constate que, depuis la guerre d'Extrême-Orient, on voit se dessiner à l'horizon, non plus seulement la constellation de la Triple-Alliance, mais aussi la possibilité d'une entente entre la France, la Russie et l'Angleterre.

## LA SANTÉ DE GUILLAUME II

Londres, 31 mars.

Des dépêches de Berlin ont démenti hier le bruit qui avait couru sur l'état alarmant de l'empereur Guillaume. Disons de suite que les démentis donnés n'avaient rien d'officiel. De nouvelles dépêches de sources diverses feraient croire, au contraire, que les bruits alarmants qui ont couru sont vrais.

Ainsi le *Daily Mail*, de Londres, publie ce matin, en gros caractères, l'information suivante :

« Nous avons le regret profond d'apprendre que la santé de l'empereur Guillaume donne encore lieu à de graves inquiétudes et que l'enlèvement du polype de la corde vocale, opéré le 8 novembre, n'a pas procuré le soulagement durable qu'on espérait. »

Le *Daily Mail* fait suivre cette note du démenti envoyé hier de Berlin, pour mieux faire ressortir que, non seulement il ne croit pas fondé ce démenti, mais que ses propres renseignements opposent eux-mêmes un démenti à cette information.

Il se surprit ainsi dans sa chambre, assis dans un fauteuil, rêvant et très absorbé, une demi-heure après le départ de ses derniers invités. Il sourit et se trouva un peu sot. Puis, se levant vivement, il passa dans son cabinet de toilette. La grande glace de son armoire lui renvoya son image et, se voyant vêtu de son costume de marié, il pensa qu'il serait souverainement ridicule à lui de se présenter devant sa femme avec cet habit noir et cette cravate blanche. Et le cœur palpitant, ressaisi par une émotion inexplicable, il se dirigea vers la chambre de Claire. Avant d'entrer dans le petit salon, il frappa du bout des doigts contre le bois de la porte, sans recevoir de réponse. Pensant avoir suffisamment annoncé sa présence, il entra.

Claire, encore vêtue de sa robe de mariée, était debout, muette, grave, le coude appuyé à la haute cheminée. Elle ne tourna pas les yeux vers lui, elle baissa seulement un peu la tête, et Philippe vit la torsade épaisse de ses cheveux blancs étinceler sur sa nuque blanche.

Il s'avança lentement, et parlant avec effort :

« Voulez-vous me permettre de m'approcher de vous ? dit-il. De la main, Claire fit un geste d'assentiment.

Profitant de l'autorisation, Philippe se glissa jusqu'à la chaise longue et s'assit, courbé, presque aux pieds de la jeune femme. Il la regarda attentivement. Son visage crispé et dur l'étonna. Il lui connaissait cette expression farouche et

## APRÈS LA BATAILLE

### La Séance d'hier

L'impression. — Dans les couloirs. — Ce que l'on recopie. — Particularités du scrutin. — La défense de M. Pelletan. — Les Journaux.

Paris, 31 mars.

L'IMPRESSION GÉNÉRALE

Il faut remonter à plusieurs années dans l'histoire parlementaire pour rencontrer une séance aussi humiliante que celle d'hier. Ça été la débâcle de certains radicaux que l'on disait doués de qualités fortes, d'énergie, de ténacité et de vaillance.

Le vaincu de la bataille est incontestablement M. Doumer, sur lequel tous les journaux s'acharment ce matin. Sa volte-face pendant le cours de la séance est sévèrement jugée par tous les journalistes indépendants.

Quant à M. Pelletan, il ne sort pas non plus grandi de ce débat. Il en sort, au contraire, humilié, bafoué, sans aucune autorité. Après avoir refusé toute demi-mesure, après s'être énergiquement opposé à la nomination d'une commission d'enquête extra-parlementaire, il s'est incliné pour sauver son portefeuille.

L'ATTITUDE DE M. DOUMER

Comme nous le disons plus haut, on se perd en conjectures sur l'attitude de M. Doumer. On se demande pourquoi le président de la commission du budget a si rapidement capitulé.

Un ami du député de l'Aisne donne les explications suivantes au *Figaro* :

« Pourquoi, lui demande-t-on, ces opposants n'ont-ils pas maintenu la demande d'enquête parlementaire contre la demande d'enquête extra-parlementaire du gouvernement ? »

« Parlementaire ! extra-parlementaire ! La différence est grande, mais combien difficile à faire comprendre en dehors de la Chambre ! Voilà une question que je ne puis pas résoudre. »

La seconde est que M. de Lanessan et M. Loe Jouy, sur lesquels le gouvernement parlait de faire porter l'enquête en même temps que sur M. Pelletan, ne voulaient pas par dignité s'y opposer.

Ces messieurs entraînaient avec eux quelques votes, entre autres ceux de MM. Baudin et Millerand.

Ce dernier, qui est à Biarritz, avait confié sa voix à M. de Lanessan. Dans ces conditions, M. Doumer et ses amis, après avoir si hautement affirmé à la tribune que M. Pelletan n'avait pas leur confiance, ont pu voter pour l'enquête sans se dégrader. Ils l'ont pu d'autant mieux que l'ordre du jour ne parlait pas de « confiance dans le cabinet », mais de « confiance dans les pouvoirs publics ». Or, ces pouvoirs publics, c'est le président de la République, c'est le Sénat, c'est la Chambre, c'est tout le monde, mais ce n'est pas spécialement le ministre.

Jamais on n'avait voté l'ordre du jour de confiance aux pouvoirs publics !

Enfin, ajoutent que M. Combes a promis que tous les interpellés dans le rapporteur du budget de la marine feraient partie de la commission.

Ainsi MM. Doumer, Chaumet et Baudin, tous adversaires de M. Pelletan, entrèrent dans la commission, qui doit être nommée tout de suite (autre promesse de M. Combes) et à laquelle on communiquera tous les documents que M. Pelletan jurerait de par sa dignité, ne vouloir montrer à personne.

A propos de cette communication, jusqu'au dernier moment l'interpellé par M. Combes des ministres, avant que M. Combes montât à la tribune, il y a eu entre le président du conseil et M. Pelletan un colloque qui a failli dégénérer en un échange de coups de poing.

M. Pelletan prétendait que M. Combes ne devait rien promettre. Il a été rudement rabroué. Le président du Conseil a signifié qu'il n'avait pas de conditions à poser. M. Pelletan a dû se soumettre et laisser accorder par son chef tout ce qu'il avait demandé.

Le pauvre homme a été traité avec la plus dédaigneuse désinvolture. Sa mauvaise humeur s'est épanchée quelques instants après. Il a dit : « Si on ne me donne pas au prochain conseil la révocation des deux amiraux, je leur f... ma démission ! »

M. Combes, à qui le propos a été rapporté, a haussé les épaules comme fait un homme qui entend proférer une menace qui ne sera pas exécutée.

Les deux amiraux dont il s'agit sont les amiraux Bienaimé et Ravel. A la fin de la séance, M. Pelletan en disait bien d'autres. Il rugissait dans les couloirs : « M. Ribot avait raison, disait-il ; il fallait me laisser tout seul en face de la Chambre, poser la question de confiance. On aurait vu ! »

A quoi un de ses collègues les plus dévoués, à qui nous répétons les propos, répliquait : « Il est été traités, si M. Combes n'était pas intervenu ? »

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN »  
4<sup>e</sup> Avril 1904 (40)

## LES BATAILLES DE LA VIE

### LE MAÎTRE DE FORGES

PAR  
Georges OHNET

XI

De grandes appliques en cuivre attachées aux murs et un lustre flamand, tombant du plafond à chaîsons, complétaient ce simple et riche mobilier. Claire resta indifférente à ce qui l'entourait. Elle songeait. Tant qu'elle avait été entraînée par l'ardeur de son désir, elle s'était fait illusion sur la situation dans laquelle elle allait se trouver. Elle n'avait pas voulu penser à ce qui arriverait après la conclusion du mariage. Elle s'était hâtée de le conclure fiévreusement, avide de le conclure fiévreusement, aux yeux du monde, devant la relève de l'injure que le duc de Bigny lui avait faite. Et voilà que, brusquement, elle se trouvait en face de la réalité brutale. Les charnelles nécessités du mariage lui apparaissaient tout à coup, révélées par cette chambre qui devait lui être commune avec son mari, par ce grand lit

qu'elle allait partager avec cet homme, presque un inconnu pour elle.

Sa pudeur se révolta à cette pensée. Elle eut horreur de Philippe et d'elle-même. Elle se trouva, elle, insensée d'avoir rêvé cette union. Elle le trouva, lui, indigne de s'y être prêt. Ses idées confuses tournèrent désespérément dans son cerveau. Elle alla à la fenêtre et l'ouvrit. La fraîcheur de la nuit lui rendit un peu de calme. La lune s'était dégagée des nuages et éclairait les grands arbres du parc. Son disque se reflétait dans la pièce d'eau. Tout était silencieux et recueilli. Claire se demanda s'il ne vaudrait pas mieux disparaître à jamais dans cette tranquillité pure et profonde, que de lutter contre les embarras honnêtes et répugnants de la vie. Elle eut un instant la pensée de descendre au bord de ces eaux immobiles et brillantes, et dans la virginité immaculée de son unique amour, de se confier à elles, comme la pâle fiancée d'Hamlet.

Mais le souci de l'opinion du monde, cette préoccupation du qu'en dira-t-on, qui avait eu une si funeste influence sur toutes ses résolutions, la détourna de cet acte désespéré. Elle sourit amèrement à la pensée qu'Athénais pourrait dire qu'elle s'était tuée par amour pour le duc. Elle eut le dégoût du bruit que cette fin romanesque ferait dans son entourage. Enfin, elle ne voulut pas désoler les siens et leur imposer l'horreur presque édifiante de ce suicide. Elle adressa un dernier regard ami aux eaux dormantes et lumineuses, et refermant

sa fenêtre, vint s'asseoir près de la cheminée.

Cela était fait, elle le comprenait bien, elle ne s'appartenait plus. Il lui fallait vivre, et vivre liée à un homme qui allait venir armé de ses droits, et pouvant dire : « Je veux ! » à elle jusque-là toujours libre, toujours obéie. Elle éprouva à la fois de la crainte et de la colère. Son orgueil protesta contre cette sujétion qui lui était imposée. Elle ne voulait pas s'y soumettre et chercha les moyens par lesquels elle pourrait obtenir de son mari qu'il lui rendît sa liberté.

Elle en était arrivée à rêver une sorte d'état matrimonial dans lequel chaque époux resterait maître de sa destinée. Que Philippe fût fidèle, elle s'en souciait peu, pourvu qu'il fût respectueux et soumis. Qu'il fit ce que bon lui semblerait, à la condition de la laisser maîtresse d'elle-même. Serait-il donc si difficile d'obtenir du maître de forges, un ambitieux sans doute, qu'il eût quelques complaisances pour une femme qui allait apporter dans sa maison une fortune considérable et le faire bénéficier de sérieuses influences de famille. Il l'aimait cependant, elle l'avait bien compris. Mais elle ne voulait pas tenir compte de ce sentiment. Avec son despotisme de femme habituée à tout plier à son caprice, elle écarta cet amour qui la gênait, et résolut, si Philippe se montrait exigeant, de lui tenir tête. Elle était énergique et fière, capable de discuter et de lutter. Elle ne douta pas un instant qu'elle ne pût vaincre même de sérieuses résistances, et ne pensa pas une seule fois, dans

son égoïsme implacable, aux blessures qu'elle allait faire au cœur de cet homme qui l'adorait.

Un bruit de pas, retentissant dans la pièce voisine, la fit soudain tressailler. Tout son sang lui monta au visage. Incapable de rester en place, elle se leva et, s'accoudant frissonnante à la haute tablette de la cheminée, elle murmura : C'est lui !

Philippe, ayant fait les honneurs de la maison à ses parents et à ses amis, et les autres, était resté seul. Il s'était dirigé presque machinalement vers sa chambre de garçon. Celle qu'il devait habiter avec sa femme était l'ancienne chambre de son père et de sa mère. Il pensa avec un trouble délicieux que, tout près, séparée seulement par quelques portes, plus émue encore que lui, dans sa blanche toilette, celle qu'il aimait attendait sa venue. Il avait souvent pensé à l'heure adorable qui mettrait dans ses bras cette jeune fille si belle, et il avait frissonné de volupté. Il s'étonna de trouver ses sens engourdis. Aucun désir ne l'entraînait. Il était grave, préoccupé et très attentif. Son amour pour Claire s'était doublé d'une sorte de tendresse protectrice. Il se jugeait appelé à guérir ce cœur faible. Et il se sentit repris de cette affection qu'il avait eue pour sa sœur quand elle était enfant. En lui-même, il remercia la Providence, qui lui avait accordé la possession du trésor si ardemment convoité. Et il se promit d'être digne de la faveur qui lui était faite, en assurant le bonheur de Claire.

Il se surprit ainsi dans sa chambre, assis dans un fauteuil, rêvant et très absorbé, une demi-heure après le départ de ses derniers invités. Il sourit et se trouva un peu sot. Puis, se levant vivement, il passa dans son cabinet de toilette. La grande glace de son armoire lui renvoya son image et, se voyant vêtu de son costume de marié, il pensa qu'il serait souverainement ridicule à lui de se présenter devant sa femme avec cet habit noir et cette cravate blanche. Et le cœur palpitant, ressaisi par une émotion inexplicable, il se dirigea vers la chambre de Claire. Avant d'entrer dans le petit salon, il frappa du bout des doigts contre le bois de la porte, sans recevoir de réponse. Pensant avoir suffisamment annoncé sa présence, il entra.

Claire, encore vêtue de sa robe de mariée, était debout, muette, grave, le coude appuyé à la haute cheminée. Elle ne tourna pas les yeux vers lui, elle baissa seulement un peu la tête, et Philippe vit la torsade épaisse de ses cheveux blancs étinceler sur sa nuque blanche.

Il s'avança lentement, et parlant avec effort :

« Voulez-vous me permettre de m'approcher de vous ? dit-il. De la main, Claire fit un geste d'assentiment.

Profitant de l'autorisation, Philippe se glissa jusqu'à la chaise longue et s'assit, courbé, presque aux pieds de la jeune femme. Il la regarda attentivement. Son visage crispé et dur l'étonna. Il lui connaissait cette expression farouche et

menaçante : il la lui avait vue quand elle se trouvait en présence du duc. Il fut inquiet de voir Claire ainsi ramassée sur elle-même, comme prête à la lutte. Il ne pouvait deviner les projets de la jeune femme, mais, instinctivement, il pressentit une résistance. Il voulut pénétrer enfin dans ce cœur si obstinément fermé, avoir le mot de l'énigme, et autant il était ému un instant auparavant, autant il devint calme.

Ce changement dans l'esprit de Philippe était inquiétant pour Claire. Elle eût pu avoir facilement raison d'un mari troublé et hésitant. Le mettant sur ses gardes, elle lui rendait toute sa clairvoyance pour deviner, toute son énergie pour combattre.

« Pour la première fois, nous voici seuls, dit Philippe à voix basse, et j'ai pour vous bien des choses dans le cœur. Jusqu'ici, je n'ai pas osé parler... J'aurais mal exprimé mes sentiments... Toute ma vie s'est passée dans le travail... Aussi je vous supplie d'être indulgente... Ça que je ressens, croyez-le bien, vaut mieux que ce que je dis... Bien souvent, vous m'avez vu venir à vous, halletter quelques paroles, puis garder le silence. J'avais peur de vous paraître trop hardi ou trop timide... Et cette crainte me paralysait. Alors je me bornais à vous écouter et votre voix était douce à mon oreille comme un chant. Je me perdais dans votre contemplation, oubliant tout pour vous suivre des yeux, quand vous marchiez sur la terrasse, dans un rayon de soleil. »



Dernière Heure

pas réformé au corps, à moins que d'ici votre incorporation...

Concert de Charité. — Lundi, avait lieu, à la Salle Philharmonique, un concert de charité...

Cette fuite précipitée a provoqué dans Genas une légitime émotion.

BOURSE DE LONDRES. Londres, 31 mars. Consolidés, 86 7/16. Rio-Tinto, 53 1/2.

réparations. D'habiles spécialistes manquent. Le croiseur cuirassé Yanaka...

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Lyon, 31 mars. Triste Jeudi-Saint : tous nos magasins de soieries...

SOCIÉTÉ DE TIR DE LYON

En raison des fêtes de Pâques, les exercices de tir au stand seront suspendus le 3 avril.

LA GAUCHE DÉMOCRATIQUE

Paris, 31 mars. — La gauche démocratique vient d'arrêter les termes d'un manifeste au corps électoral...

LE CYCLONE DE LA MARTINIQUE

Paris, 31 mars. — En présence de la terrible catastrophe qui vient de dévaster notre colonie...

SUR LE YALOU

Moscou, 31 mars. — Suivant des informations officielles reçues de Vladivostok...

HALLE AUX GRAINS. Paris, 31 mars. Blés. — On cote : Sarthe, Mayenne, Oise, Nord...

MERCURIALE DU MARCHÉ AUX BESTIAUX

Jeu, 31 mars. Moutons amenés 4971, renvoi 59. — On a payé de 185 à 225 francs les 100 kilogrammes.

CHRONIQUE

JOURNALIÈRES. Quelqu'un qui doit avoir une fièvre idée de notre organisation hospitalière et philanthropique...

PETITE CORRESPONDANCE

Un lecteur assidu. Pour vous répondre à toutes vos questions au sujet du droit de 7 fr. 50...

COURRIER DES SPORTS

COURSES A SAINT-OUEN. Prix de Cambrest. — 1. Méline, gagn. 42, pl. 20,50; 2. Newwid, pl. 22,50.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

Dans le Nord. Roubaix, 31 mars. — La situation à Roubaix n'a subi aucun changement. Les travaux gardent les mines...

LES JOURNAUX DU MATIN

Paris, 3 h. matin. La République Française. — M. Jules Legendre.

AVIS DE DÉCÈS. Monsieur Albert Porte, notaire à Lyon; Monsieur Camille Porte; Monsieur et Madame C.-L. Duteil...

TRIBUNE POLITIQUE

Parti National Antijuif. — Hier soir à eu lieu au Café de la Paix, la réunion plénière du groupe...

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Saint-Petersbourg, 31 mars. — Les troupes de la garde, les marins, la municipalité et la population préparent un accueil enthousiaste aux héros du Varyag...

COMMUNICATIONS ET AVIS DIVERS

230 société P.-L.-M. — Les sociétaires de la 230 section sont informés que l'Assemblée générale ordinaire aura lieu le 2 avril...

COMMUNICATIONS OUVRIÈRES

Bourse du Travail indépendante. — Les réunions mensuelles des syndicats des maçons, des chauffeurs-mécaniciens et ajusteurs...

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT

COURS DU HAVRE. Le Havre, 31 mars. CLOT. PIÈCE. OUVERTURE. CLOTURE. Cour. Sept. Courant. Sept. Cour. Sept.

VOIR EN 4 PAGE. NOS Petites Annonces Économiques

AVIS aux Pensionnaires, Cereles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND-THEÂTRE. — Ce soir : Relâche. THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Ce soir, 8 h. 15 : La Poésie de Pain, comédie en 9 tableaux.

VILLACABRAS

La Meilleure des Eaux Purgatives. VILLEURBANNE. — Banqueroute frauduleuse. — Un nommé A., marchand de vins, au lieu dit le « Village en bois »...

COURRIER DES SPECTACLES

Nouveaux-Théâtre. — Ce soir, Relâche. — Demain, première de Rip-Rip, pour les débuts de M. Fournus, baryton d'opéra.

LES PERTES DES JAPONAIS

Tokio, 31 mars. — Des Américains et des Japonais se sont réunis aujourd'hui pour célébrer le cinquantième anniversaire de la conclusion du premier traité...

LES JAPONAIS ET LES AMÉRICAINS

Tokio, 31 mars. — Des Américains et des Japonais se sont réunis aujourd'hui pour célébrer le cinquantième anniversaire de la conclusion du premier traité...

CONDITION DES SOIES DE LYON

31 Mars. Nombre SORTIES. France. Espagne. Pérou. Italie. Rousses. Syrie. Bengale. Chine. Canton. Japon. Tussah. POIDS

PUNTRAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Archinot Edme, s. p. 76 ans, rue Saint-Benoît, 2, f. 9 h. — Duteil Françoise, épouse Porte, s. p. 28 ans, place de la Martinière, 44, f. 20 h.

COURS DE LYON

Table of market prices for Lyon, including various commodities and exchange rates.

COURS DE PARIS

Table of market prices for Paris, including various commodities and exchange rates.

MINES D'OR

Table of gold mine prices and market data.

Comptes Rendus

Textual report detailing market activities and financial news.

BULLETIN FINANCIER

Financial bulletin providing analysis and market commentary.

Cours de compensation

Table of compensation rates and exchange values.

Thomson calme, bien tenue

News article regarding Thomson's financial position and market performance.

Advertisement for 'LE MONITEUR DES RENTIERS' and 'LIQUEUR DE L'ESTEREL'.

Large advertisement for 'TOUT-LYON ANNUAIRE' by Albertiny & Co.

Advertisement for 'SUC SIMON' liqueur and 'HYDROTHERAPIE MEDICALE'.

Large advertisement for 'FERNET-BRANCA' liqueur.

Advertisement for 'PETITES ANNONCES ECONOMIQUES'.

Advertisement for 'DEMANDES D'EMPLOIS'.

Advertisement for 'OBJETS D'OCCASION'.

Advertisement for 'MARIAGES' and 'MARIAGES'.

Advertisement for 'AVIS DIVERS'.

Advertisement for 'Mlle Demars' and other services.

Advertisement for 'LE SECRET DU BONHEUR' by Pierre Salès.

Textual content from the 'LE SECRET DU BONHEUR' advertisement.

Textual content from the 'LE SECRET DU BONHEUR' advertisement.

Textual content from the 'LE SECRET DU BONHEUR' advertisement.

Textual content from the 'LE SECRET DU BONHEUR' advertisement.

Textual content from the 'LE SECRET DU BONHEUR' advertisement.